Maison d'expédition pour la Californie.
DODGE & CO.
Expédient par les steamers pour Chagres, Panama et la Californie les marchandises qui leur sont confiées à cet effet.
DEERING & WILEY, Agents.
Bureau chez Shelton & [illegible], marchands de papier, 3[illegible] rue du Camp. 24 fév

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART.

Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.

M. A. Barraud,
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLÉANS,

PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 24 mars, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de parfumerie, brosserie, peignes écaille, gants, chemises, bretelles, cravattes, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c. &c.

Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.

Un lot d'essences, qualité supérieure.

Eau de fleur d'oranger en estagnons et par douzaines.

Pommade à la livre [illegible] quantité.

Il prévient également les dames et messieurs les coiffeurs qu'ils trouveront chez lui un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, frisettes à 50 sous la paire.

Les marchands et particuliers peuvent visiter cet établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.

Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 24 mars

Marchandises Sèches
Toileries.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:
Toiles d'Irlande 4|4 sans apprêt,
do do pour taies d'oreiller;
do do à draps en 6, 10 et 12|4.
Cravates damassées pour nappes 8 et 10|4.
Nappes damassées, en toutes grandeurs,
Serviettes do do do;
do et services toile à barres rouges;
Oeuvre à oeil de perdrix, oeuvre de Russie,
do du Huckaback,
Toiles de Paris et batiste.
Mouchoirs batiste, dans tous les genres,
Coton uni, blanc et écru,
do fantaisie, un grand assortiment,
Toiles du Nord,
Gingas fil d'epreuve,
Bruns fil pour moustiquaire.
Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés.
BARRIERE, LACAFERE & CO,
24m 20, rue de Chartres

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ: dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'elixir procreatif Judson Cordial du Dr. Lafayette est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes genitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques, il est d'un goût agréable et d'une valeur inappréciable pour les personnes sans enfans.

ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS. Une contrefaçon du célèbre elixir de Judson est depuis quelque temps en vente avec le nom de Levi Judson sur l'enveloppe. Le dit Levi Judson est employé dans le magasin de Lucius S. Comstock, qui [illegible] être l'instigateur et le vendeur réel de cette contrefaçon du Judson Cordial.

Rappelez-vous que la contrefaçon porte le nom de Levi Judson sur l'enveloppe et que la véritable est celle de JUDSON & Co, No 2 John street, New-York, Seul agent pour l'Amérique, établi en 1844

A vendre à la Nouvelle-Orléans par J. WRIGHT & Co, 151 rue Chartres, à la Mobile par le Dr J. TUCKER et au Natchez par MITCHEL. 10 ms—6m

B. TATOUT & Cie,
Encoignure Toulouse et Chartres,

VIENNENT de recevoir par divers navires, un assortiment de marchandises, telles qu'une grande variété de jouets d'enfants, poupées, habillées en peau, toiles de fantaisie, acajou, et palissandre, coutellerie et ganterie de toute description, agrafes [illegible], aiguilles et galon, peignes [illegible], dominos et fins en ivoire, couverts, fer blanc [illegible], couteaux de poche et de table, manche ivoire, cartes à jouer et papier à écrire, encre, plumes, crayons et papier à lettre, [illegible], capsules et épingles assorties, brosses, dentelles et fil [illegible] en bobines, fil patenté, [illegible] Manly, transparent et autre parfumerie. Aussi—Une grande variété d'autres articles, etc. 10 déc

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes, carcelles, modérateurs et autres, [illegible] et porcelaine, article tout nouveau pour ornement; il se charge de toutes réparations. Huile de lampe française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, [illegible] Vincent, [illegible] en zinc [illegible]. 23 oct—a

A. Hernandez,
Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.
RUE ROYALE, 132, HOTEL ST-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public qu'il [illegible] Royale, entre Saint-Louis et Conti [illegible] Hôtel Saint-Louis [illegible] 11 janv—a

Bois de construction! Bois de construction!

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois [illegible] DETOURNEL & GAGNET

EN débarquement du navire Isaac Newton, [illegible] Bordeaux [illegible]
A vendre par X. LAMBERT, 4 mars No [illegible] rue des Magasins

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Gunesman, rue du Cirque No 200, [illegible] de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. [illegible] 3p

BOTTES, SOULIERS ET BROGUES—[illegible] caisses en magasin [illegible] à vendre par G. W. DUNBAR, 5 rue des Magasins.

Bottes et Souliers
124 caisses maintenant en déchargement de la barque Bertha et du steamship Union, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins.

EAU DE VIE de la Rochelle—25 [illegible] Alexandre [illegible] Seignette, [illegible] à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

Grates Grates
1000 GRATES de toutes grandeurs et de tout genre, à vendre par les soussignés, à des prix réduits, lesquels se chargent de les faire poser partout [illegible]
S. MASSEREAU & Co,
30 sep No 25 rue Condé

VIN BLANC et rouge supérieur—
35 caisses vin blanc Haut Sauterne, Chateau Iquem.
29 caisses vin rouge Montrose Segur 1840.
5- caisses vin rouge [illegible] 1844.
50 do do [illegible] 1841
169 do do Chateau Beychevelle 1844.
17 do do Chateau [illegible] 1846.
34 do do St-Estèphe 1847.
En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
26 rue St-Louis 26,
Maison de Commission.
Auront constamment à vendre
EAU DE VIE de Cognac de toutes marques et [illegible]
EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques et qualités
BRANDY [illegible] 1re et 4me preuve.
BRANDY [illegible] N. Y.
WHISKEY [illegible] marques et qualités.
WHISKEY [illegible]
VINS ROUGES [illegible] et ordinaires de Bordeaux [illegible]
VINS ROUGES de Marseille en barriques et demi barriques.
VINS de Madère, de Porto, de Frontignan (muscat)
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & John
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Deinhart & Jordan.
VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, demi barriques et en caisses.
CHAMPAGNE de différentes marques et qualités
LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, curaçao, marasquin, eau verte, [illegible], anisette [illegible], etc.
RUM de la Jamaïque, [illegible] et de la Louisiane, en boucaut, baril et en dame-jeannes.
GENIEVRE de Hollande et de New-York.
FRUITS ASSORTIS à l'eau de vie.
HUILE D'OLIVE de Marseille et de Bordeaux, en panier et en caisse.
BOUTEILLES VIDES [illegible], sardines à l'huile, câpres, cornichons, [illegible] etc.
A. DELAMARE & NADAU DU TREIL.
30 nov

A VENDRE d'importation directe—10,000 boîtes, demi et quarts boîtes sardines.
100 demi boîtes truffes de [illegible]
10 demi boîtes cèpes de [illegible]
500 demi boîtes champignons de Peneau
500 boîtes conserves et pâtés truffés de Peneau
[illegible] boîtes conserves de St Louis,
200 [illegible] gelée et pâte de gouyave.
2 [illegible] saucissons de Lyon.
200 jambons de Westphalie et de Bayonne
20 caisses de prunes sèches [illegible]
20 caisses de fruits au jus de Peneau.
[illegible] caisses raisins secs Layers.
[illegible] meules fromage de Gruyère.
[illegible] fromage de Neufchâtel, Limburgh, pâte grasse, et tête de Maure.
25 douzaines pickles et sauces de Londres;
250 caisses macaroni et vermicelle d'Italie;
[illegible] paniers Champagne des meilleures marques,
500 caisses vin de Bordeaux do do
[illegible] Cognac, Madère, Porto, liqueurs, etc, à vendre par LOREILHE & Co.
15 ms Encoignure Royale et Douane

Chassaniol et Boulenger
Encoignure Chartres et Conti,

AYANT reçu et déballé leurs marchandises du navire Béatrice, offrent à leurs clients de la ville et de la campagne, les articles suivans aux prix les plus modérés: Boucles de ceintures en jais, acier, nacre et autres [illegible], pelerines, mouchoirs batiste brodés et garnis [illegible] dentelle, bonnets d'enfants, cravattes satin noires et façonnées, dos serges et autres, parapluies et ombrelles, [illegible] peignes de toutes sortes, parfumerie assortie, [illegible] un grand nombre d'autres articles de fantaisie, merceries, [illegible], etc etc.

Par le Mediator et Galena de New-York, dentelles, torchons et autres, épingles [illegible], cartes à jouer, cordons de souliers, papier à lettre [illegible] etc etc. 1déc—

HUILE D'OLIVE—350 paniers de 12 bouteilles 24 onces Jos Pinguiol véritable, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
17mars 25, Vieille Levée.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
24 mars 1851.

CONFORMÉMENT aux résolutions adoptées par le Conseil de la Municipalité No. Un, à sa séance du 11 juin 1850, avis est par le présent donné que le 21 d'avril 1851, à midi précis, à mon bureau je vendrai au rabais, le contrat pour le revêtement en [illegible] de la rue Bienville, à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Metairie, et la confection des ponts qui seront nécessaires. Le tout d'après les plans et spécifications déposés au bureau du voyer. A D CROSSMAN,
25mars Maire.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 2avril—1an

J MENARD,
181, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier,

VIENT de recevoir par les navires Emperor et Astracan le complément de son assortiment de graines potagères pour le printemps et l'été, un très bel assortiment de graines et oignons de fleurs, 12,000 griffes asperges de Hollande, vignes de sept variétés différentes, groseilliers à grappes, blanc et rouge, pêchers et figuiers de diverses variétés. On trouvera également dans son établissement une grande variété de plantes, arbustes et rosiers, le tout de premier choix. Graines fourragères, luzerne, trèfle rouge, trèfle à mouton, St. Foin, betterave champêtre, carottes fourragères à collet vert, choux à mille têtes, choux Cavellier, choux moëlleux.

Le tout à vendre à des prix très modérés. S'adresser au magasin pour voir la serre. 5 fev

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINES appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots [illegible], herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferri & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec tous les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi—Pois vache de la Caroline, maïs, avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc.
COMSTOCK & Co,
Magasin de graines, No. 11, rue Commune,
3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

Graines à Fleurs et de Jardinage

LE soussigné vient de recevoir par le navire Hero, un assortiment de graines de jardinage, comprenant:
Aubergines, Fèves Plates,
Poivre, Squash,
Concombres, Haricots à rames,
Cinq espèces de Maïs, Graines pour oiseaux,
800 pieds Dahlias doubles,
10,000 pieds d'Asperges.

Les marchands de la ville et de la campagne pourront s'approvisionner par 100 ou 1000 paquets pour la vente au détail. Aussi graines en caisses contenant un assortiment complet pour l'usage des plantations.

Graines à fleurs en paquets, contenant vingt variétés.

Ces graines proviennent de la pépinière de S. Maupay, de Philadelphie, et sont garanties sous tous les rapports.
D. MAUPAY, Marchand de Graines,
5 fév 67, rue Gravier, près la rue du Camp.

LA VERITABLE
Huile de Foie de Morue,
DE RUSHTON, CLARK & CO.
Pour la Consomption, les Affections Scrofuleuses, le Rhumatisme, la Goutte, &c.

LE Dr. WILLIAMS, célèbre médecin de Londres, atteste qu'ayant conservé des notes sur 234 cas de consomption qu'il a eu à traiter par l'huile de foie de morue, il a reconnu que 206 avaient été ou radicalement guéris ou grandement améliorés; et qu'il est d'opinion que l'huile de foie de morue, lorsqu'elle est pure, fraîche et convenablement préparée, est plus efficace que tout autre remède employé dans ces cas de maladies. Tout dernièrement, un journal anglais consignait le fait que depuis qu'on fait un grand usage de l'huile pure de foie de morue en Angleterre, le chiffre des décès par la consomption était diminué d'environ quarante pour cent.

Autant cette huile est efficace lorsqu'elle est pure, autant elle est malfaisante lorsqu'elle n'a pas cette qualité, [illegible] dérange les organes digestifs et met du désordre dans [illegible] système.

Nous sommes heureux de pouvoir avancer que beaucoup de personnes qui ayant fait usage d'une autre huile que la nôtre, [illegible] n'ont pu obtenir d'amélioration dans leur état, [illegible] ont obtenu de meilleurs résultats en se servant de celle de notre manufacture.

Afin de mettre le public à même de connaître que c'est la véritable huile de morue pure, nous apposons notre signature aux bouchons des bouteilles et nous garantissons alors que l'on obtiendra les résultats désirés.

Cette huile est préparée et vendue, en gros et en détail par RUSHTON, CLARK & Co, chimistes et droguistes, No 110, rue Broadway, No 10, Astor House, 273, Broadway, et Irving-House, New York, et par les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez E. Jarvis & Co J. Wright & Co, Sickles & Co, Randolph & Hope, et chez les pharmaciens en général.

ATTENTION!—Ayez soin de bien observer si notre signature se trouve sur le bouchon de la bouteille, alors, vous aurez la véritable huile.
22 fév—3m

LA société existant en cette ville sous la raison Léon Le Bondidier & Co étant arrivée à son terme est dissoute à partir de ce jour. Monsieur Léon Le Bondidier reste seul chargé de la liquidation. Toutes les personnes [illegible] devront présenter [illegible] leurs titres à M. Léon Le Bondidier qui est prêt à y faire droit. Celles qui [illegible] sont respectueusement priées de vouloir bien venir au plus tôt régler entre ses mains, son départ pour l'Europe étant fixé à une époque très rapprochée.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1851.

Victor,
RUE ST-CHARLES No 16,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général qu'il continuera à son propre compte le même genre d'affaire [illegible] comme associé de MM. Léon Le Bondidier & Co [illegible]

Il profite de cette circonstance pour remercier les personnes [illegible]

Il vient de recevoir par les navires Beatrice, Charlemagne et Brunswick, ses MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE, se composant en partie de [illegible] cravates [illegible] chemises [illegible]

Des ouvriers adroits [illegible] seront toujours à la tête de ses [illegible] 26mars

Reçu par le navire DEVONSHIRE, du Havre, [illegible] de médicaments [illegible] le soussigné recommande au public [illegible]
Encre rouge supérieure de E. J. J. Guyot,
Extraits évaporés dans le vide d'aconit, noix vomique et autres.
Chlorure de Labarraque,
HUILE DE FOIE DE MORUE PRÉPARÉE PAR CH. ACCAULT.
Alcoolature d'Aconit, de la pharmacie Beral,
Chlorure de chaux sec, en jarres de 5 livres chaque,
Elixir antiglaireux du Dr. Guillié,
Essences éthérées et balsamiques de A. Rouvière,
Racine de chiendent, très fraîche,
Semences et sirop Phellandrium aquaticum,
Pilules stomachiques *ante cibum*, de Cobert,
Fleurs de bourrache et de mauves,
Bougies en CIRE BLANCHE ET JAUNE, assorties,
Bougies en boyau et en gomme élastique,
Sondes [illegible] de Mayor,
Capsules de Mothe et de Raquin
Do à l'huile de foie de morue,
Do à l'huile de ricin,
Vermifuge [illegible] suisse, en rouleaux,
Purgatif et vomitif de Leroy,
Pâtes pectorales de Regnault, de mou de veau, et de Nafé d'Arabie,
Onguent populéum, extrait sec de ratanhia,
Appareils pour l'allaitement de la maison Darbo,
Do pour lavemens *dernier perfectionnement.*
Pois d'iris, papier à cautères, extrait de valériane, [illegible]
Produits chimiques purs, [illegible]
L. E. MOUGIN, Pharmacien,
13 mars enc Douane et Dauphine

Le sieur ALEXIS AINE, Pharmacien, successeur de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville, fait savoir aux consommateurs qu'il a repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Il aura constamment dans sa pharmacie, par bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz, Vichy, etc, etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soins et diligences. 15jv

EN débarquement du navire Radius, arrivé du Havre, un très grand assortiment de remèdes, produits chimiques, instrumens de chirurgie, &c, &c, à vendre à la pharmacie du soussigné:
Sirop anti goutteux de Boubée,
do pectoral et anti-phlogistique de Briant,
do do et béchique de Lamouroux,
do do de mou de veau de Degénétais,
do do de nafé d'Arabie de Delangrenier,
do do de diastase de Labélonye.
Pâte pectorale et béchique de Regnault,
do do de mou de veau de Degenetais,
do do de jujubes et de reglisse,
do do de gomme arabique candie.
Chocolat à la vanille, fin et surfin de Menier,
Fleur de riz, semoule et fécule de patates,
Pastilles de Vichy assorties en aromates.
do et dragées de lactate de fer, de Gelis et Conti,
Pilules ferrugineuses de Vallet,
do purgatives de santé de Franck,
do do et stomachiques, pharmacie Colbert.
Essence de salsepareille pure, do do
Poudre d'Irroe, purgatif excellent et doux,
Elixir anti-glaireux, du Guillié,
Purgatif et vomitif de Le Roy, par Cottin.
Cigarettes pectorales de l'Espic contre l'asthme,
Dragées vermifuges pour les petits enfans,
Farine et graine de lin pures, pour familles,
Odontine et élixir dentifrice, de Pelletier,
Biberons de Darbo, avec mamelons de rechange,
Chloroforme et collodion pure,
Syphons, entonnoirs, mortiers et pilon, en verre,
Mouches de Milan, assortiment de ses vésicatoires,
Huile d'amandes douces très fraîche,
do de laurier, do
do essentielle d'absynthe pure,
do do de petit grain do,
do do de rose, do,
do do fleurs d'oranger (néroli),
do do Portugal et cedrat,
Copahine Mège pure et ferrée.
Capsules au baume copahu de Raquin,
do do do de l'Accault,
do ferrugineuses do
do au baume copahu de Mothes,
do do do et cubebe,
do à l'huile foie de morue pure,
Bouteilles do do do,
Clyso-pompes nouveaux, fonctionnant seuls,
do d'Adrien Petit, Nos 2 & 5,
do à cuvette en ferblanc, simples,
do do do jet continu,
Bandages droits, gauches et doubles assortis,
Suspensoirs en tricot de fil et de soie do,
Papier chimique de Fayard & Blain,
do épispastique de Vée, Nos 1, 2 & 3,
Assortiment pour cautère et vésicatoire, Leperdriel,
do de fleurs, racines, plantes et semences,
do de produits chimiques, nouveaux,
do d'instrumens de chirurgie,
do do en gomme élastique,
Bois, verre et métal, &c. &c. &c.
14 fév A A PEYCHAUD, 108 rue Royale

CHAMPAGNE supérieur de Dinet Peuvrel—50 paniers de 12 bouteilles, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
27mars 25, Vieille Levée.

Avis Judiciaires.

Succession de D. G. Benbrook.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par J. B. DeBow, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, J. M. BERTIN,
2avril—1f Député Greffier

Succession de Mme E. H. Dorsey.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Greenbury Dorsey, exécuteur de la défunte, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, TH. C. POOLE,
2avril—3en10j Greffier

John Housin vs. ses créanciers et les créanciers de John & Branger.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Les créanciers de l'insolvable et les créanciers de John et Branger sont par le présent notifiés qu'ils ont à se réunir au bureau de A. A. Baudoin, notaire public, jeudi le 3 avril 1851, à 10 heures A. M., pour prendre en considération les affaires du dit insolvable, et en attendant toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Nlle-Orléans, 20 mars 1851.
(Signé:) J. N. LEA, Juge.
Pour copie conforme, etc. WM. KWANTON,
22 mars—3en10j Dep. Greffier.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que William Malady a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'être nommé exécuteur testamentaire datif de feue Anne McBride Caldwell décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
28 mars—3en10j Député Greffier

Avis aux Contribuables de la paroisse Jefferson.

PAR le présent avis, toutes personnes qui doivent des taxes de paroisse dans la paroisse de Jefferson pour l'année 1850, qu'elles soient résidentes ou non résidentes de ladite paroisse, sont notifiées que lesdites taxes seront dues et exigibles le dix-septième jour d'avril prochain 1851; que dans les trente jours qui suivront ledit jour 17 avril 1851, lesdites taxes devront être payées au collecteur soussigné à son bureau, dans la salle de délibération du jury de police à Gretna, dans ladite paroisse; qu'à l'effet d'y recevoir lesdites taxes, le soussigné se trouvera à son bureau chaque jour, pendant les trente jours susdits, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi; et qu'à l'expiration de ce délai, une liste des personnes qui n'auront pas payé leurs taxes sera remise au shériff, lequel devra procéder à la saisie et à la vente des biens des délinquants, conformément à la loi.
Paroisse Jefferson, le 14 février 1851.
LOUIS DELERY,
15fv—2psem—60j Collecteur.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 18 mars 1851.

ATTENDU que Jean Baptiste Blache, s'est adressé à moi pour faire canceller les hypothèques ci-après, savoir: une hypothèque spéciale, donnée par J. B. Blache, en sa qualité d'encanteur, dans et pour la paroisse d'Orléans, pour répondre de la fidèle exécution de ses devoirs pendant l'année 1847, et reposant sur les propriétés ci-après décrites: sur tout le lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses en briques et autres améliorations qui en dépendent, situé dans la Municipalité No 3, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Casacalvo, Esplanade, Bagatelle et de la Paix, mesurant soixante-dix pieds face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quarante neuf pieds deux pouces et une ligne. La dite portion de terre se composant de la totalité du lot No trois et d'une partie du lot No deux, d'après le plan sur un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire public, le 13 de mai 1847; lequel est enregistré au bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans.

En conséquence, je donne avis à toutes les personnes y intéressées d'avoir à déduire au bureau du secrétaire d'Etat, en la ville de Baton Rouge, dans un délai de quatre-vingt dix jours après la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dits bonds et obligations ne seraient pas annulés et cancellés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce [L. S.] 18 mars 1851, l'an de N. S. et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.
JOSEPH WALKER.
Par le gouverneur,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
24mar—30

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, à sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St Louis.

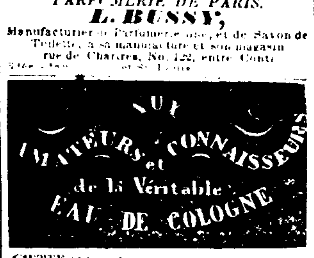

CETTE eau [illegible] se trouve toujours rue St-Pierre, No [illegible] au premier, entre Royale et Bourbon

VOULEZ-VOUS CONSERVER VOS DENTS
et ne jamais en souffrir?

Allez rue St-Pierre, No. 20, au premier, entre Royale et Bourbon, vous y trouverez L'ELIXIR MIRACULEUX de E. Wm-Dobson, habile chimiste. Cet Elixir est infaillible pour enlever le mal aux dents, il a en outre la propriété d'éviter et d'arrêter la carie. Prix 50 cents le flacon.

La jolie et bonne POUDRE DENTIFRICE du docteur O'Meara, médecin de Napoléon, se trouve aussi au même endroit. Cette poudre [illegible] donne aux dents de la blancheur et de l'éclat sans en altérer l'émail.

C. GODIN,
LIBRAIRE RELIEUR ET PAPETIER,
No 131, rue de Chartres

REÇU par les derniers arrivages du Havre [illegible]
ABONNEMENTS
A l'Illustration,
A l'Echo des Feuilletons,
Au Journal des Jeunes Filles,
Magasin et Revue Pittoresque, etc.
Fournitures [illegible]
Atelier de Reliures. 31 mars

LES soussignés viennent de recevoir des marchandises suivantes qu'ils offrent à des prix excessivement bas:
Barèges unis et imprimés, de soie chine, grenadine [illegible] mousseline [illegible] bas et chaussettes [illegible] pour hommes et enfants.
Un assortiment complet de parfumerie, etc. etc.
RILLIEUX & REGGIO,
10 mars 25, Bourbon

A. D. Grieff et Co,
Marchands de Comestibles en gros
et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, *ET AGENTS*
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée, *Nouvelle-Orléans.*
A. D. GRIEFF, S. A. KINGSLAND, W. M. GREENWOOD
16nov—a

Changement de domicile.
J. FAIVRE,
Vient d'ouvrir son nouveau magasin,
Rue Royale, 56,
entre Bienville et Douane,

Où les amateurs de *bons pianos,* trouveront des *Pianos Piccolos,* cordes *demi-obliques,* système en fer complet, déjà si avantageusement apprécié, qu'il vient de recevoir par les navires *Brunswick, Magnolia* et *Charlemagne.*

Il appelle l'attention des vrais amateurs, sur les *pianos orgue à deux claviers,* nouvelle invention, s'adaptant indifféremment à toute espèce de pianos.

Il fait remarquer que, comme il a toujours un vif désir d'être agréable à ses clients, il est le premier (quoique d'autres puissent en avoir par la suite) qui ait importé un *nouveau mécanisme,* qu'on peut aller visiter dès à présent, pouvant s'adapter à tous pianos ou orgues, et à l'aide duquel on exécute tout morceau de musique, sans avoir aucune notion musicale.

Il a toujours des *Pianos Piccolos* et *à queue,* d'Erard et de Pleyel, qu'il vendra A BAS PRIX, pour s'en défaire. 4 nov—

CONRAD BREGENZER,
SUCCESSEUR DE F. WEIL,

A L'HONNEUR de faire savoir aux artistes et amateurs de PIANOS, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage, des PIANOS de premier ordre, de la fabrique de M. Pleyel; pianos à queues, piccolos et obliques; aussi: un magnifique piano à queue de sept octaves, de la fabrique de M. Erard. Ils sont tous garantis pour leur solidité, à des prix très modérés. On fait des échanges.

Location, accord et réparation, rue Royale, 237, entre Dumaine et Ste-Anne. 8 fev—3m

T. E. BENOIT,
Importeur et Marchand de Musique
ET D'INSTRUMENS DE MUSIQUE.
No 78, rue de Chartres.

A REÇU par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'instrumens soigneusement choisis, qu'il vendra
En gros et en détail.

Ses relations directes avec les meilleurs facteurs d'Europe, le mettent à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix excessivement bas.

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES, consistant en:
250 guitares variant de $2 75 cts à $30.
50 do élégamment ornées, de $30 à $50.
Il a reçu aussi:
400 violons variant de $2 à $15.
12 basses et contrebasses, de $15 à $40.
600 flûtes de différentes sortes de bois, et de 1 à 8 clefs, de 50 cts à $25.
300 clarinettes de 6 à 13 clefs, de $4 à $15.
Un grand nombre **d'instrumens en cuivre,** nouveaux modèles, à des prix très réduits; les *Cornets à trois pistons* avec tous les tons: $10.

Aussi: Orgues à manivelle, de différentes dimensions, jouant Quadrilles, Valses, Polkas, etc., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour bals et soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $350.

On trouvera toujours chez lui les *Fournitures et Accessoires* nécessaires à tous les instrumens.

Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe; et aussi pour pendule et horloge, à des prix très modérés.

Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé; on peut donc être sûr trouver toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, *éditions originales,* avec une remise de 40 pour 0|0.

Toute personne qui achètera à la fois pour une somme de plus de $10, jouira d'une remise plus forte.

Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, etc., et une feuille, à 10 et 15 cts. 15nov—

ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.

CONFORMÉMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:
Montant des primes sur les polices émises pendant l'année finissant le 12 juillet 1850.

Primes sur les incendies	$ 83,891 34	
Do de risques de mer	106,472 21	
Do do fleuves	129,657 79—	320,0[illegible] 34
Moins les primes remboursées	8,751 83	
Do de sur les assurances non terminées	60,547 91—	69,299 76
Primes gagnées pendant l'année		$250,722 58

Payé pendant la même période pour les pertes:

Sur les incendies	$ 28,409 08	
Sur les risques de mer	70,319 67	
Do do fleuves	48,308 07	
	$147,036 82	
Montant des contre-assurances et dépenses, moins les intérêts et escomptes, &c	$9,982 32—	157,019 14
Profits à partager		$93,703 44

La Compagnie rapporte en outre, qu'elle avait le 12 juillet, fin de l'année fiscale, l'actif suivant:

En bons et hypothèques sur des biens-fonds libres, dans les paroisses d'Orléans et Jefferson valant le double des sommes prêtées dessus	$ 32,860 00
Billets à recevoir	260,129 31
Dûs sur primes et en recouvrement	7,723 40
En caisse	58,[illegible]50 41
Actif	$359,60[illegible] 96

Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de *trente-trois et un tiers* pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, payable en *scrip* à dater du second lundi d'août prochain.

La Compagnie informe également qu'elle a commencé à prendre des ASSURANCES SUR LA VIE et qu'elle continuera à assurer,
LA VIE, L'INCENDIE, ET LES RISQUES DE MER ET DES FLEUVES.

Elle offre à la communauté tous les avantages d'une institution appartenant à la Nouvelle-Orléans; les bénéfices sont investis dans son sein et les garanties sont représentées par un capital de TROIS CENT SOIXANTE MILLE PIASTRES.
THOMAS A. ADAMS, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
CHARLES J. MANSONI, Secrétaire.

Samuel Bell,	H. M. Wright,
Glendy Burke,	J. W. Zacharie,
Moses Greenwood,	Cornelius Fellowes,
J. A. Barelli,	C. T. Buddecke,
Wm P. Converse,	W. B. McCutchon,
David Hadden,	Louis Desaulles,
John D. Bein,	C. A. Barriere,
J. W. Stanton,	O. L. Dabelsteen,
Nathan Jarvis,	F. Puig y Puig,
George Jonas,	Z. Taylor,
P. Simms,	Wm Burgess,
J. F. C. Vles,	D. C. Randlett,
John M. Bell,	J. Riffard,
E. J. Walsh,	C. R. Wright,
G. S. Hawkins,	John O. Woodruff,
R. B. Sumner,	F. Y. Carlisle.

RECEMMENT reçus par les steamships Ohio et Union et les navires Silas Holmes, Mediator et Colombo, et à vendre par
C. M. SIMPSON, 50, RUE DU CANAL.

Un assortiment supérieur de marchandises de printemps et d'été: l'assortiment consiste en jaconats, linon, gingam, bareges tissus, &c, comprend aussi le bon marché et le dernier genre. Aussi, récemment reçu: des broderies et dentelles, parmi ces marchandises se trouvent des manchettes, dernier genre, colliers, chemisettes, &c., &c, mantilles de soie noire et de couleur, satin turc, dentelles soie noire, dernier genre, toile garantie pure, toile d'Irlande, toile pour draps de lits, nappes damassées, serviettes, toile française supérieure, blanche et de couleur pour vêtements d'hommes, assortiment de gants blancs et de couleur, dernier genre, gants de fil de Lisle, gants et mitaines, gants de cheveau à 50 sous la paire. Une grande variété de mouchoirs toile et batiste pour hommes et pour femmes de $1 25 à [illegible] la douzaine. Cravates batiste d'été, pour hommes, dernier genre et bon marché. Son stock est non seulement composé de beaux articles, mais il faut y ajouter aussi des marchandises sèches pour les ménages, les plantations, &c.

Toile pour draps de lits, Osnaburgs, toile pour chemises, &c, 5,000 yardes indiennes à 5 sous la yarde, articles supérieurs imprimés, à 10 sous.

Les personnes qui désireront acheter un bon article à bon marché auront [illegible] d'examiner nos marchandises avant de faire leurs emplettes ailleurs.
C. M. SIMPSON.
25mars—6f 50, rue du Canal.

Marchandises de saison.
Giquel et Jamison,
No 18, rue de Chartres

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, les articles suivants, qu'ils offrent en vente en ce moment à des prix bien réduits:
Bareges imprimés pour robe à 25 cts.
Mousselines et jaconats imprimés de 12 1|2 à 35 cts.
Organdies et percales do do.
[illegible] brochées, très riches,
Mousseline soie, couleurs variées,
do suisse, unie, brodée et brochée.
do [illegible]
Robes [illegible]
Barèges unis de toutes couleurs,
[illegible]
Toile du Nord [illegible]
Bas et chaussettes [illegible]
[illegible]
GIQUEL & JAMISON,
[illegible] 1[illegible], rue de Chartres.

P. LONGIS, 47, Vieille Levée, offre de vendre:
[illegible] drawback,
[illegible] en magasin,
[illegible] de vin de Porto [illegible]
[illegible]
20 arrêtées vin de Bordeaux [illegible]
[illegible]
[illegible] A Garreau;
[illegible] 31 mars

RIZ—[illegible] Caroline [illegible] en magasin et à vendre par JOSEPH MITCHEL,
31mars 36, Poydras.

CAFE—[illegible] à vendre par JOSEPH MITCHEL,
31mars 36, Poydras

CAFE—[illegible] de la Havane, en magasin et à vendre par JOSEPH MITCHEL,
31mars 36 Poydras

RHUM—[illegible] à vendre par JOSEPH MITCHEL,
31mars 36, Poydras.

SUCRE de la Havane—[illegible] à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
27 mars 30, Vieille Levée.

EAU [illegible] à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
27 mars 30, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—[illegible] Regalias, [illegible] arrivés par la goëlette Fairy et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
27mars 84, Vieille Levée.

TABAC en feuilles—20 balles Vuelta de Abajo et 50 balles de Cuba, 1re, 2me et 3me qualités, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
27mars 84, Vieille Levée.

CONFITURES—102 barils contenant de Gouyave et pâte de goyave en 1|2 barils, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
27mars 84, Vieille Levée.

SARDINES Espagne—500 tambours frais et en bon ordre à vendre par DELVAILLE & MORENO,
27mars 84, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Frederick, de Bordeaux, [illegible] quarts pipe cognac [illegible] à vendre par X. LAMBERT,
18 mars No 62, rue des Magasins

M. PAUL QUEYROUZE a notre procuration générale à partir du 13 courant.
1mr—1m QUEYROUZE & LANGSDORFF.

HUILE DE LIN—400 gallons cuite et non cuite, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
27 mars 20, Vieille Levée.

MUSCADE—5 caisses récemment reçu et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
27 mars 20, Vieille Levée

PORCELAINE blanche—20 boucauts de belle porcelaine blanche, bien assortie, reçus du Havre par le navire Brunswick, à vendre par BERNARD TURPIN,
28mars 20, Vieille Levée.

Rubans français.
1 CAISSE beaux rubans français, parfaitement assortis, à vendre par BERNARD TURPIN.
28mars—5f 20, Vieille Levée

CEPES ET TRUFFES—2 caisses contenant 100 grandes boîtes cèpes; 3 caisses idem dans des demi boîtes; 1 caisse de 100 boîtes truffes, à vendre par O VALETON & Co,
10m 25, rue Tchapitoulas

HOMARS ET SAUMONS—50 caisses de deux douzaines boîtes homars; 15 caisses de deux douzaines saumon, à vendre par O. VALETON & Co,
10 ms 25, rue Tchoupitoulas

CONFITURES DE LA HAVANE—20 caisses confitures assorties, marque Cauchois, à vendre par O VALETON & Co,
10 ms 25 rue Tchoupitoulas

VIN en Barriques—60 barriques vin St-Julien et St-Estèphe bon vin de famille, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
24fév 31 Vieille Levée

VIN EN CAISSES—3000 caisses vin des marques suivantes, Haut Talence 1846, 1847, St-Emilion 1844 1846, St-Julien Médoc, Margaux Médoc, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
24 fév 31, Vieille Levée

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par NUMA LACOSTE,
18m—8f 147, rue Royale

ORGANDIES ET JACONATS français de 20 à 25 cents la yarde, do do anglais de 10 à 12½ c. la yarde, et une grande variété de marchandises de modes et d'habitans pour être vendues à des prix au-dessous de ceux des autres magasins de cette ville. Les personnes qui auront à faire des achats, pourront se convaincre de ce fait en venant examiner le grand assortiment de marchandises sèches de la
Maison Rouge,
Entre les deux marchés.
14fev JOS. N. ROBERT & CO.

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.
C. Roselius,
F. B. D'Aquin,
Wm E. Leverich,
A. D. Crossman,
J. Spear Smith.
Exécuteurs Testamentaires.
16 janv

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, et devant Banque de l'Union.
C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH
F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN
5nov— Exécuteurs Testamentaires.

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par J. DUCLOUX, Pharmacien, rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis à vis le marché du port.

De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics
6 sep—a

J. DUCLOUX, Pharmacien,
Rue de la Levée, No. 7, en face le marché du Port, 3me municipalité,

TIENT constamment un grand assortiment de médicamens frais et bien préparés.

Aussi—Médecines patentées, telles que Fébrifuges, infaillibles pour guérir la fièvre intermittente, quel que soit son caractère.

Opiat Balsamique,
Remède souverain contre les maladies secrètes. Mixtures contre les diarrhées. 21 nov—

CHANGE sur France, à vendre par AUG. MOLIER,
27 déc 90, rue St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de dame Céleste Euphémie Labranche, veuve décédée de feu William Brown.—Clément Brown vs. Mme Octave Labranche & autres.

VENTE POUR OPÉRER UN PARTAGE [No. 3,011]

Terres de grande valeur situées sur la rive droite du fleuve Mississipi.—Domestiques de maison, &c, &c.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera vendu en vente publique LUNDI 5 MAI 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, les propriétés et les esclaves ci-après décrits:

Propriétés face au fleuve:

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE ou HABITATION, située dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ deux milles au-dessus de la ville de la Nlle-Orléans, vis à vis de la Municipalité No 2 et de la ville de Lafayette, mesurant quatre arpents et onze toises de face au fleuve, sur une profondeur de quarante-cinq arpents entre lignes parallèles. Ensemble toutes les constructions et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande maison de maître, cuisine en briques, chambre à repasser, écuries, cabanes de nègres, pigeonnier, &c, &c, à l'exception d'une petite maison et d'un poulailler qui appartiennent à M. C. Brown, et qui seront enlevés un mois après la vente de la dite habitation.

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ trois milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant environ 3|4 d'arpent de face au fleuve, sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes parallèles, et bornée sur la ligne supérieure par la propriété appartenant autrefois à Antoine Foucher Sr., et sur la ligne inférieure par la propriété de M. Charles Derbigny; la dite terre est sujette à un bail verbal en faveur de M. W. Dean, au taux de $35 par mois jusqu'au 1er octobre 1852.

ESCLAVES.

BURKE, bon nègre de champ et jardinier, âgé d'environ 48 ans.

PETER, bon nègre de champ et laboureur, âgé d'environ 35 ans, il s'est absenté il y a deux ans.

JIM, domestique de maison et cocher, âgé d'environ 40 ans.

AUGUSTIN, excellent cuisinier, âgé d'environ 32 ans.

LUCINDA, négresse de champ et marchande, âgée d'environ trente huit ans, elle est allée marronne en 1837.

LAURINNE, très bonne domestique de maison, âgée d'environ 40 ans.

JULIENNE, domestique de maison, âgée d'environ 14 ans.

DESIRÉE, blanchisseuse et domestique de maison, âgée d'environ 40 ans.

Ensemble ses deux enfans, FRANCILLETTE, âgée d'environ 10 ans, et GENEVIEVE, âgée d'environ 9 ans. Desirée a un mal de gorge chronique.

SUZANNE, bonne domestique de maison, et couturière, âgée d'environ 2[illegible] ans

Ensemble ses deux enfans, ALZIRE, âgée de 4 ans, et MAURICETTE, âgée de 2 ans.

BUCKLY, domestique de maison, maladive, âgée d'environ 45 ans.

AVANTINE, domestique de maison, âgée d'environ 35 ans, ensemble son fils BERNARD, âgé de 9 ans.

NANCY, orpheline, âgée d'environ 9 ans.

Termes et conditions:

Pour les esclaves, un tiers comptant et la balance à un crédit de six et douze mois en billets endossés à satisfaction.

Pour les propriétés foncières un tiers comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, en billets sans endosseurs et portant intérêt au taux de six pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à leur échéance. Tous les billets provenant de cette vente seront divisés en coupons et seront garantis par hypothèque spéciale sur les dites propriétés et esclaves et en cas de non paiement à leur échéance, ils porteront intérêt au taux de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant T. Guyol, aux frais des acquéreurs. 2 avril—4,5,—11,16,19,24,30,m3,5

Succession de dame Céleste Euphemie Labranche, veuve décédée de feu William Brown.—Clément Brown vs. Madame Octave Labranche et autres—Vente pour effectuer un partage.—No. 3,011.

Terrains situés à Lafayette, belles maisons en briques sur les rues St-Charles et Bourbon.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera vendu en vente publique, SAMEDI 3 mai 1851, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, pour le compte de ladite succession les propriétés ci-après décrites:

1o—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les améliorations, situé dans le faubourg Lafayette dans la paroisse Jefferson, mesurant [illegible] pieds 7 pouces sur le chemin public, entre les rues Josephine et Adele, et ayant une profondeur de [illegible] pieds 4 pouces et [illegible] lignes sur la ligne d'en bas. Le dit lot provient d'une partie des lots 4 et 5 d'après le plan [illegible] déposé au bureau de C. Pollock, ex-notaire de la Nlle-Orléans, [illegible] octobre 1850, [illegible]

2o—LES LOTS DE TERRE situés dans le nouveau faubourg Lafayette, dans la paroisse Jefferson, désignés par les Nos [illegible] à 17 [illegible] avril 1831 [illegible] Le Bringer, arpenteur général, et déposé dans l'office de François [illegible] de la paroisse Jefferson; lesdits lots [illegible]

No 2 mesure 30 pieds de face à la rue de la Course (Race street), entre les rues Jackson et Philip, sur une profondeur entre lignes parallèles de [illegible] pieds 10 pouces [illegible] et 152 pieds [illegible] sur la ligne qui le sépare de l'autre propriété.

No 3 mesure 30 pieds de face sur la rue de la Course (Race street) sur une profondeur de 151 pieds [illegible] sur la ligne qui le sépare du No 2, et 151 pieds 6 pouces [illegible] sur la ligne qui le sépare du No 4.

No 4 mesure 19 pieds 8 pouces 5|8 face à la rue de la Course (Race street), sur une profondeur de 151 pieds 6 pouces 1|8 sur la ligne qui le sépare du No 3, et 151 pieds 9 pouces 3|8 sur la ligne qui le sépare des lots Nos 5, 6, 7, 8 et 9.

No 5 forme l'encoignure des rues la Course (Race street) et Philip, et mesure [illegible] pieds de profondeur [illegible] face à ladite rue la Course (Race street), sur 30 pieds qui font face à la rue Philip.

Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 [illegible] et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Philip, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

No 14 forme l'encoignure des rues Philip et Helen, et mesure 29 pieds 1 pouce et 2|8 sur la rue Philip, sur une profondeur de 120 pieds face à la rue Helen.

No 15 mesure 19 pieds 8 pouces et 5|8 sur la rue Helen, par une profondeur de 151 pieds 6 pouces et 1|8 sur la ligne qui le divise du No 16, et 151 pieds 3|8 de pouce sur la ligne qui le divise des lots Nos 11, 12, 13 et 14.

No 16 mesure 30 pieds sur la rue Helen, sur une profondeur de 151 pieds 6 pouces 1|8 sur la ligne qui le divise du No 15, et 151 pieds 9 pouces 5|8 sur la ligne qui le divise du No 17.

Et le lot No 17 mesure 30 pieds sur ladite rue Helen sur une profondeur de 151 pieds 10 pouces 5|8 sur la ligne qui le divise du No 16, et 154 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise des lots Nos 18, 19, 20, 21 et 22 dudit plan.

UN CERTAIN LOT DE TERRE avec une maison en briques à deux étages construite, chambres et domestiques, &c, &c, le tout en briques, situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Conti, Dauphine et Bienville, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 75 pieds 9 pouces 1|2, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Un lot de Terre situé dans le même îlet mentionné ci-dessus, mesurant 49 pieds français, ou à peu près 52 pieds 8 pouces 1|2, mesure anglaise, faisant face à la rue Conti, sur environ 84 pieds 1|4 pouce de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise.

La maison en briques, à deux étages, avec les améliorations qui s'y trouvent, faisant face à la rue Bourbon, et le lot vacant face à la rue Conti, sont sujets à un bail passé avec M. Redon, à raison de mille piastres par an, pour la maison, et seize piastres 67 cents par an, pour le lot de terre face à la rue Conti, le dit bail expire le 1er novembre 1852.

UN LOT DE TERRE avec une maison à deux étages, cuisines, chambres à domestiques, etc, etc, le tout en briques, situé dans le faubourg Sainte Marie, Municipalité No 2, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Girod, Carondelet et Hevia; le dit lot est désigné par le No 1, d'après un plan fait par N. Rillieux, à la date du 17 février 1847, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public en cette ville. Le dit lot mesure 24 pieds 6 pouces face à la rue St-Charles, sur une profondeur de [illegible] pieds 1 pouce, entre lignes parallèles, mesure anglaise, de plus, la dite maison a droit à une allée commune dans la profondeur, dont l'entrée est sur la rue Girod.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, en billets sans endosseurs, divisés en coupons et garantis par hypothèque sur les propriétés vendues. Les billets porteront intérêt du jour de la vente jusqu'à leur échéance, au taux de 6 pour 0|0 par an, et après leur échéance, s'ils n'étaient pas régulièrement payés, alors ils porteront intérêt au taux de 8 pour 0|0 par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les acquéreurs des propriétés améliorées seront tenus de faire assurer les améliorations qui s'y trouvent, et d'en transférer les polices jusqu'au paiement intégral des deux premiers billets.

Les actes de vente pardevant T. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.
2av 3—8—12—16—19—24—30—mai3 et 5

TRICOPHERE
Du Professeur A. C. BARRY.

LE Composé Tricophère, ou Médicinal, de ce célèbre praticien est d'un effet infaillible pour renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brulures, contusions, foulures, &c. Les premiers journaux de l'Amérique, les hommes les plus éminents dans les sciences et les emplois publics, les femmes à la mode et les mères de famille, tous s'accordent à dire que ce composé n'a pas d'égal parmi tous ceux que l'on offre tous les jours au public pour ses merveilleux effets sur la chevelure et ses admirables qualités comme médicament. Son efficacité n'est égalée que par la modicité de son prix de vente. L'immense débit qu'il obtient, au *comptant,* a permis à son inventeur d'en fixer le prix de détail à 25 cents la bouteille, ce qui le met de 50 à 100 pour cent plus bas que toute autre préparation en usage de nos jours pour les cheveux. Le petit traité scientifique sur la chevelure et la peau, dont chaque bouteille est enveloppée, vaut à lui seul le prix d'achat; car on y trouve d'excellents conseils sur les moyens de préserver le plus bel ornement de la tête humaine.

Il existe une remarquable affinité entre les membranes de la peau et la chevelure qui en extrait les sucs dont elle se nourrit. Toutes les maladies du cheveu sont dues à la peau, dont les pores s'engorgent, ou dont la circulation s'embarrasse et s'opère imparfaitement; il en résulte que le cuir chevelu se dessèche et s'endurcit, que les cheveux tombent par places et finissent par disparaître, que la peau s'écaille [illegible]; enfin la tête malade devient chauve. Stimulez par le Composé Tricophère l'action de la peau, et bientôt l'engorgement sera chassé par l'activité des vaisseaux qui portent la circulation.

Il en est de même dans toutes les maladies de la peau et des muscles. C'est sur l'épiderme, les fibres musculaires et les glandes que le Composé Tricophère possède une action spécifique et qu'il opère des guérisons que l'on peut à juste titre appeler miraculeuses.

Prix, en grandes bouteilles, 25 cents au bureau principal No 137, Broadway, New-York, et chez les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada.
11fév—3m

VIN CLARET en barriques et en caisses—25 barriques vin Claret, supérieur, St Julien;
20 barriques vin Claret supérieur, St Estèphe;
35 do do do Montferrand;
2 do do do Ch. de Pez;
4 do do do Margaux;
12 do do do Bassens;
10 do do do Cantenac Médoc;
150 barils St Julien et St Estèphe Médoc;
200 caisses Claret St Julien et Chateau Margaux;
150 do do do St Estèphe;
300 do do do St Julien;
15 barils vin blanc, supérieur, H Sauterne.
En magasin et à vendre par F DE FUENTES & CO,
25m—6f 22, Vieille Levée

AVIS est par le présent donné aux contribuables du 9me district représentatif, résidents et non résidents, que le soussigné est actuellement prêt à recevoir les taxes de 1850.

Le bureau est ouvert tous les jours, le dimanche excepté, de 10 heures A. M. à 2 P. M., rue Piété, près l'encoignure Grands Hommes.
JUSTIN AGUILARD,
3mars Collecteur du 9me Dist. Rep.

PLATRE DE PARIS—300 barils plâtre frais et calciné, à vendre par THS. BLOIS,
25 fév 91, rue des Magasins

VENTES DE CE JOUR.

Vente sans réserve de propriétés situées dans la Première Municipalité, pour opérer un partage.
PAR BONNEVAL & BENIT ET P. E. TRICOU.

IL sera vendu, à l'encan, mercredi 2 avril 1851, à midi, à la Bourse St-Louis, sans réserve, pour opérer un partage.

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, Première Municipalité, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Tremé, Plauché et Chemin du Bayou, mesurant 40 pieds de face au dit Chemin du Bayou, sur une profondeur de 95 pieds; ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Cette propriété est louée pour $30 par mois.

Un autre lot de terre situé dans le même îlet, mesurant 53 pieds de face à la rue Tremé, sur 90 pieds de profondeur, entre les rues du Bayou et Quartier, ensemble les améliorations qui s'y trouvent. Cette propriété est louée pour $30 par mois.

Le tout d'après des plans qui seront exposés à la Bourse St-Louis.

Termes et conditions.

Pour la propriété premièrement décrite, l'acheteur assumera le paiement d'un billet de $1000 payable le 15|18 juin 1851, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit.

Pour la propriété secondement décrite, l'acheteur assumera le paiement d'un billet de $1500 payable le 15|18 juin 1851, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit.

Les billets devront porter hypothèque sur les propriétés vendues et 8 pour cent d'intérêt en cas de non paiement à échéances. *Les propriétés devront être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurance transférées aux vendeurs jusqu'au paiement final des billets.*

Les actes de vente par devant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 mars

Vente positive d'esclaves.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse St-Louis, le mercredi, 2 avril, sans réserve, et pour cause de départ,

CLEMENTINE, négresse créole âgée de 20 ans, blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison, bien recommandée, et son enfant,

JUPITER, âgé de 5 ans.

EDMOND, jeune nègre créole âgé de 11 ans, domestique de maison, et sa soeur,

OLYMPE, jeune négritte créole âgée de 9 ans, ces deux derniers esclaves sont orphelins.

Ces esclaves sont tous garantis des vices et maladies prévus par la loi et surtout bien recommandés.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an en cas de non paiement à maturité jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs. 28 mars

Succession de L. G. Hiligsberg.
Vente de briques et de bêtes à corne, mulets, chevaux.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Second District Judiciaire siégeant en la paroisse St-Bernard, lequel ordre porte la date du 19 mars 1851, il sera vendu par le soussigné mercredi, 2 avril 1851, à onze heures A. M., sur l'habitation ci-devant appartenant à la succession de feu L. G. Hiligsberg, sise à trois milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la même rive du fleuve,

Trois taureaux, dix vaches, quatre taures, dix-sept veaux, douze mulets, deux juments créoles avec leurs suivants, un étalon créole, etc,

Huit cent mille briques de toutes qualités.

Conditions—Comptant.
22 mars—22,27,2 A. MARRERO, shérif

L'on pourra se rendre sur l'habitation une demi-heure avant la vente, au prix de 25 cents par personne, en prenant les chars du chemin de fer du Golfe du Mexique, qui partiront à dix heures.

Hart, Thomas et Wintz pour dissolution de Société vs Frozine Uzée, tutrice.—No 2216.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse de Jefferson.—Cour du Troisième District Judiciaire.—En vertu d'un jugement dans l'affaire ci-dessus en date du 20 mars 1851, je Vaumont Soniat, shérif de la paroisse de Jefferson, offrirai en vente publique et à l'encan, MERCREDI le 2 avril 1851, à midi, aux écuries de Hart, Thomas & Co, sur la rue [illegible], entre Rousseau et Levée, dans la ville de Lafayette, la ligne d'omnibus appartenant à la société de Hart, Thomas & Co, en bloc, se composant des propriétés et meubles suivants, savoir:

25 omnibus en usage, avec les licences payées pour l'année 1851. 18 omnibus nouveaux et vieux qui ne sont pas en usage, 121 chevaux d'omnibus, 43 mulets, 2 drays, 2 charrettes, 1 wagon, 3 brouettes, 110 barils [illegible], vieilles et neuves; 225 boisseaux d'avoine, [illegible] maïs, 40 boisseaux de [illegible] 11,000 [illegible]

Termes et conditions: [illegible]
V. SONIAT DU FOSSAT,
22 mars 29 2av Shérif de la paroisse de Jefferson

VENTES A L'ENCAN.

Nègres de champ supérieurs habitués aux travaux d'une habitation Sucrerie, cuisinière, etc.
PAR N. VIGNIÉ.

JEUDI 3 avril, [illegible] il sera vendu à la Bourse St-Louis, les esclaves suivans:

Nègres de champ
EUGENE, nègre de champ, bon laboureur, âgé de [illegible] ans.
J MENDEZ, nègre de champ, bon laboureur, âgé de [illegible] ans.
FRANCOIS, nègre de champ, bon laboureur, âgé de 20 ans.
PETER, nègre de champ, âgé de 29 ans.
GABRIEL, nègre de champ, bon laboureur, âgé de 3[illegible] ans.
SCIPPI, nègre de champ, âgé de 30 ans.
CYRUS, nègre de champ, [illegible] âgé de 36 ans.
J[illegible], nègre de champ, [illegible] âgé de 5[illegible] ans.
BILLY, nègre de champ, âgé de 55 ans.

Cuisinière, pâtissière, etc.
LIZA, négresse créole, domestique de maison, bonne cuisinière et pâtissière, âgée de 25 ans, ensemble ses deux enfans, CYRILLE, petit mulâtre âgé de [illegible] ans, REVILLE, âgé de [illegible] ans.

Les dits esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: [illegible]

Les actes de vente pardevant [illegible] de Armas, notaire public, [illegible] A. Ducros, recorder de la paroisse St Bernard. 25 mr

Navire Cato.
Succession N. Broom.
PAR MORPHY & NEVIUS.
D. E. MORPHY, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District Judiciaire, paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, sous date du 8 mars 1851, il sera vendu samedi, 12 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez,

Le beau navire CATO, du port d'environ 615 tonneaux, avec ses voiles et apparaux, appartenant à la succession de S. Brown.

Conditions—Comptant.
1mars—17 24 31, av 7 8 9 10 11 12

Papiers Perdus.
Avis et Récompense.

IL a été perdu, hier soir, en allant ou revenant de la rue Dauphine, entre les rues St Philippe et Ursulines, à l'Armory Hall, un petit Diary 1851, couvert en maroquin violet, contenant des papiers privés et huit-seizièmes en deux coupons du billet No 17,842 de la grande loterie de la Havane et quatre huitièmes du billet No 3,442 de la même loterie, tous billets rouges.

De plus: Trois billets de mille piastres chacun, datés du 6 janvier 1851 et payables à un, deux et trois ans de date, tirés par F. H. Petitpain, à l'ordre et endossés par C. Samory.

Le public est par cet avis prévenu de ne pas recevoir ni escompter les dits billets dont le paiement a été arrêté.

Une récompense libérale sera donnée à la personne qui aura trouvé ou qui rapportera les susdits objets à l'office du PICAYUNE, rue du Camp.
Nlle-Orléans, 12 mars 1851. 14m

FROMAGES—75 meules fromages de Gruyère.
40 boîtes do Tête Grasse.
40 douzaines do Tête de Maure
75 do do Neufchatel.
A vendre par FERBOS FRERES,
13 mars No 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

CONSERVES ALIMENTAIRES—
300|2 boîtes petits pois.
200 do; 300 demi do cèpes à l'huile.
100 do; 300 demi do champignons.
250|4 do pâtés truffés.
100 do et 200 demi truffes.
A vendre par FERBOS FRERES,
13mars No 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine

HUILE—150 paniers huile, bouteilles de 24 onces
50 do do do 12 do
A vendre par FERBOS FRERES,
3mars No 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine

FERBOS FRERES,
Nos. 247 et 249, rue Royale, encoig. Dumaine.

ONT constamment dans leurs magasins un grand assortiment de vins fins, liqueurs et comestibles, qu'ils reçoivent directement des lieux de production et qu'ils vendent aux prix les plus modérés.
6fév—3m.

EN débarquement du navire Brunswick, du Havre, et à vendre par les soussignés:
50 paniers Champagne;
20 caisses kirschwasser. V & E MAIGNAN,
20m 85—87, St Louis

EN magasin et à vendre par le soussigné:
90 barriques vin rouge Montferrant, bon ord
20 barriques vin rouge do pour famille;
25 barils vin blanc Haut Sauterne;
500 paniers anisette fine; 200 cais. marasquin;
300 do do surfine; 75 " eau verte;
800 do do superfine; 80 " dantzick;
150 caisses curaçao; 75 paniers guignolet;
125 do liqueurs assorties fines;
75 do do do surfines;
150 do do do superfines;
40 do fruits à l'eau de vie;
150 do absinthe de diverses marques,
150 do vin de différentes qualités;
Cognac ordinaire et de marques supérieures;
Genièvre, Madère, whiskey supérieur, rum, marasquin, etc. & c. F ROUMIEU,
14jv rue St Louis, entre Chartres et Levée

SAVON ITALIEN MEDICINAL, DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable, au-dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moëlleux de la soie. Prix de la bouteille, 25 cents.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut leur enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleurs.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent G. FARGUE,
Magasin de nouveautés, No 26, rue St-Charles, sous la Verandah. 26 janv—3m

A. BLACHE.
ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.
Seul agent des marques suivantes
Eau-de-vie marque de **New-York.**
Genièvre do **New-York.**
Rhum do de **Barataria.**
Rhum do de **New-Orléans,**
Savon de **P. K. Barnes & Co,** No 1 et 2.
4juin—1 an

VENTES DE CE JOUR.

Atelier d'esclaves de choix, laboureurs, domestiques, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

MERCREDI, 2 avril, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, un atelier de nègres comprenant les esclaves suivants:
JOHN, âgé de 27 ans, } laboureurs et cousins.
SQUIRES, 27 ans, }
SARAH, âgée de 21 ans, négresse de champ et domestique de maison, pleinement garantie, payable en billets de ville à un an de crédit, avec huit pour cent d'intérêt.
MARY, âgée de 25 ans, avec ses enfans, LOUISA, âgée de neuf ans, ALFRED, 8 ans, RANDELL, 3 ans, PHILIP, 18 mois, pleinement garantis.
Conditions—Comptant.
STEPHEN, environ 45 ans, bon laboureur et palfrenier, garanti.
Conditions—comptant.
LUCY, âgée de 39 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie.
Conditions—comptant.
HENRY, 29 ans, excellent forgeron et ingénieur, pleinement garanti.
Conditions—Un an de crédit en billets payables en ville, et huit pour cent d'intérêt.
MARY, 19 ans, cuisinière créole et domestique de maison, pleinement garantie.
Conditions—comptant.
SARAH, 40 ans, excellente cuisinière, repasseuse et blanchisseuse, et bonne gardienne d'enfans, pleinement garantie.
Conditions—comptant.
AUSSI—17 autres esclaves, explications à la vente.
Actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 avril

Moulin à Coton.
PAR CARMAN & RICARDO.

MERCREDI 2 avril, à 5 heures P. M. il sera vendu à l'entrepôt de Webster, encoignure des rues Magasins et Lafayette:
4 moulins à coton et une machine de la force de 4 chevaux.
Conditions—comptant. 2 av

Chapeaux de paille et marchandises sèches.
PAR J. B. BLACHE & CO.

MERCREDI 2 avril, à 10 heures du matin il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

10 caisses chapeaux de paille de Florence, pour hommes, garçons et fillettes.

AUSSI:

125 colis et lots de marchandises comme suit: Mousselines blanches unies et brodées, coutils gris, toile d'Irlande, ginga fil et coton à carreaux, plaids, cotonnades, indiennes, services de table, barèges, mouchoirs batiste, foulards, mouchoirs soie, foulards coton, mérinos, coutils couleur, madras, rubans, gants, chaussettes et bas, dentelles, etc, etc.

Conditions à la vente.

Les catalogues seront prêts et la marchandise pourra être examinée de bonne heure le matin de la vente. 1av

Vente positive et dernière de magnifiques vases, urnes, sculptures, ornements, etc. etc.
PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Bureau, No 59, rue Toulouse.

MERCREDI le 2 avril 1851, à 9 heures et demie du matin, il sera vendu positivement et sans réserve, au plus offrant et dernier enchérisseur, au No 49, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.

Un superbe assortiment de vases, urnes, &c. Tous ces objets sont des chefs-d'oeuvre importés directement d'Italie par M. Giovannoni et sont de premier choix. Le public est prié de venir les examiner avant le jour de la vente.

Conditions—Comptant. 1av

Domestique de maison.
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu le mercredi, 2 avril, à midi, à la Bourse St-Louis,

LIZA, âgée de 15 ans, bonne domestique de maison et gardienne d'enfant, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente chez A. Ducatel, notaire public aux frais de l'acquéreur. 31mars

Bottes, Souliers, Indiennes, Coutils, &c.
PAR CARMAN & RICARDO.

MERCREDI 2 avril, à 11 heures, il sera vendu au No [illegible], rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port:

16 caisses marchandises contenant en partie des bottes, souliers, indiennes, coutils, [illegible] ayant été endommagées pendant son voyage de Bayonne à ce port.

Conditions—Comptant 31m

Ventes à l'encan.

Vente par catalogue
d'eaux-de-vie françaises, thés, indigo, clous, etc,
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI, 8 avril 1851, à 10 heures, il sera vendu dans les magasins de W. L. [illegible], No 29 Vieille Levée, [illegible]

135 [illegible] eau-de-vie [illegible] Jules Laterrière, Leroy, A. Seignette, Armand [illegible]
[illegible] Margaux [illegible]
[illegible]
25 [illegible] caisses thé impérial en caisses de [illegible] 15 [illegible]
5 [illegible]
10 balles [illegible]
6 caisses [illegible]
15 [illegible]
[illegible]
25 [illegible]
[illegible]

Aussi:
110 barils [illegible]
120 [illegible]
Pour plus amples [illegible]

Actions de Banque et de la Presse à Coton de la Levée
Succession de J. B. Zenon Cavelier, action en partage.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable [illegible] Cour du District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] il sera vendu [illegible] à la Bourse de Cité, rue St-Louis entre les rues Chartres et Royale, pour le compte de la susdite succession:

1o—Trente trois actions de la Presse à Coton de la Levée de $100 [illegible]

2o—[illegible] actions de la Banque [illegible]

3o—Dix actions de la Banque [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

4o—[illegible] actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane [illegible]

5o—Vingt actions de la Banque Mechanics & Traders [illegible]

Conditions—comptant. 24 mrs—24 29 2 a

Terres pour des résidences aux bords de la mer.
PAR J. A. BEARD & MAY.

SAMEDI 19 avril à midi à l'Arcade de Banks, il sera vendu,

Deux superbes morceaux de terre, sur la DERNIERE ISLE, ayant face au Golfe du Mexique, un quart de mille, et contenant une étendue de 52 50|100 arpents d'acres de superficie, étant les lots [illegible] section 4, township 24, range 15 Est, des terres du district de la Nlle-Orléans.

Un autre lot touchant au premier, et ayant la même façade sur le Golfe, mais étant d'une plus grande profondeur, son étendue étant de 54 45|100 arpents d'acres de superficie. Ce sont les lots 6 et 7 de la même section.

Ces terres sont situées dans la plus belle partie de l'Ile, et le propriétaire actuel les a eues des titres du gouvernement des Etats-Unis.

Conditions—Un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit. Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire, aux frais des acquéreurs.
31mars—1j

Superbe résidence pour familles.
VENTE SANS RESERVE.
Succession de Freeman Arable.
PAR VALETON & BARNETT,
Encanteurs.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 27 février dernier, il sera vendu à l'encan, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, à midi précis, le lundi 7 avril prochain, les propriétés immobilières et esclaves dépendants de la succession de Freeman Arable, décédé, comme suit.

1o—UN LOT DE TERRE

Situé en cette ville dans la première municipalité, faisant face à la rue de l'Esplanade, entre les rues Bourgogne et Remparts, mesurant 40 pieds de face sur 100 pieds de profondeur, mesure française; borné d'un côté par la propriété maintenant ou dernièrement appartenant à Manuel Andry, de l'autre côté par celle maintenant ou dernièrement appartenant à Joseph Segurra, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ce lot de terre consistant en une belle maison à deux étages, bâtie en briques, aussi dans la cour une cuisine bâtie en briques à deux étages.

Conditions—2,500 piastres payables en argent comptant, 2,500 piastres à douze mois et la balance de ces deux sommes au prix d'adjudication, à 18 et 24 mois de crédit en billets de l'acquéreur à son propre ordre et portant intérêt à 8 pour cent par an du jour de leurs dates jusqu'à leur échéance avec hypothèque sur ladite propriété. Les billets seront souscrits en somme à la convenance de la tutrice. Les bâtisses devront être assurées par l'acquéreur pour le montant de la balance des sommes qui seront dues.

Esclaves:
JIM, nègre âgé d'environ 45 ans.
BOB, alias Robert, nègre âgé d'environ 26 ans.
ZEMIRE, mulâtresse, âgée de 19 ans.
Conditions—comptant pour les esclaves.

Aussi—En même temps et au même lieu, vingt-quatre actions, de cent piastres chaque, dans le Good Intent Towboat Company.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant A. Barnett, notaire public. 7 mars—7,11,21,31,1,2,3,4,5,7

VIN ROUGE—1500 caisses en magasin.
300 do do Haut Brion et Corcier, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
10mars 30, Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE — 500 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC.
10mars 30 Vieille Levée

EN débarquement du navire Tennessee, de Marseille, à vendre par le soussigné:
35 caisses marasquin; 25 do eau verte;
25 barils Cognac; 150 caissons savon bleu vif,
200 caissons salaisons; 200 do vin muscat.
DOMINIQUE LANANTA,
27ms 9 et 10 rue Jefferson

A VENDRE en débarquement du navire Tennessee, capitaine Cook, venant de Marseille:
50 barriques vin rouge marque Bergasse;
200 paniers de 12 bouteilles huile Plagniol 24 onces;
50 do 24 demi do do do 12 do
50 caisses de 12 do vin Muscat de Lunel;
50 do 12 do do do Frontignan;
50 do 12 do do do tr. supérieur
48 paniers 160 bouteilles vides 22 onces;
20 caisses 12 bocaux eau de fleurs d'oranger
100 do 12 pobans olives verdales;
20 do 12 do câpres fines;
20 do 12 do cornichons à l'estragon;
20 do 12 do anchois au sel;
20 do 12 do anchois à l'huile;
20 do 12 do olives farcies.
Par NUMA LACOSTE,
27 ms 147 rue Royale

Par les derniers arrivages.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers navires arrivés de France et d'Angleterre:
14 caisses toile d'Irlande à chemises;
1 do toile à draps;
1 do mouchoirs batiste;
1 co serviettes damassées 3|4 X 3|4;
1 do coutil blanc qualités assorties;
25 douz. cravates soie noire, diverses grandeurs;
10 pièces serge noire, qualité supérieure;
1 caisse rubans de gaze et taffetas,
1 do toiles du Nord;
1 do toile de Canton,
3 do chapeaux de paille pour dames;
3 do corsets sans coutures;
3 do tapis de tables grandeurs assorties;
1 do bas de soie anglais.
De plus:
Au débarquement du navire Tennessee, de Marseille
18 fromages de Gruyère;
1 malle saucissons de Lyon;
40 balles couvertures à nègres.
LOISON & SILVESTRE,
31 ms 36 rue de Chartres

PLATRE A ENGRAIS—100 barils, à vendre par THS. BLOIS,
25 fév 91, rue des Magasins

VENTES A L'ENCAN.

Bottes et Souliers
PAR J. L. TAYLOR & CO.

JEUDI 3 avril il sera vendu à leur magasin d'encan, No 31, rue Chartres,
125 colis bottes et souliers de différents genres et qualités.
Conditions—Comptant. 2av

Picadura, Cigarettes et Cigares,
SANS RESERVE.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

JEUDI 3 avril 1851 à midi, il sera vendu à l'encan au No 6 Front Levée, pour clore une facture,
11 barils, tabac coupé "Picadura"
2 do contenant 2429 paquets, cigarettes "Norma"
6000 cigares Panetelas Koscinsko,
5000 do Galas Urca.
Conditions—Comptant. 1av

Vente de Marchandises Sèches par catalogue.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 3 avril, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

150 colis et lots de marchandises sèches de saison, consistant en mousselines imprimées, [illegible] français, toile du Nord, organdis, batiste d'Ecosse, barèges, indiennes claires, [illegible] mousselines suisses unies et brodées, mouchoirs Madras, mouchoirs unis et brodés, indiennes anglaises et américaines, couleurs assorties, foulards soie, bas, dentelles, chales barège et de mousseline, mousselines suisses brochées, blanches et en couleurs, percales, ombrelles de soie, pelerines brodées, coutils fil, toile d'Irlande, toile à draps, cotons blancs et écrus, cotonnades, fil à coudre, soieries noires et de fantaisie, rideaux brodés, rubans soie, &c, &c.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront distribués et les marchandises seront prêtes pour l'examination des acheteurs de bonne heure le matin de la vente. 1av

Vente par catalogue de 653,800 Cigares de la Havane.
PAR BERNARD TURPIN, ENCANTEUR.

JEUDI 3 avril 1851, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin de M. F. Romagosa, importeur, No 6, Front Levée.

653,800 CIGARES de la Havane, d'importation directe, formant un assortiment de Regalias, Media Regalias, Panetelas, Londres Millar, Cazadores, Imperiales, &c, des meilleures marques.

Conditions—Voir les catalogues qui seront prêts un jour avant la vente. 29m

Livres de lois—Belle Montre en or—Effets Mobiliers, &c, &c
Succession de A. Lamolère Dorville
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

JEUDI 3 avril 1851, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse

Une bibliothèque de livres de lois et autres.

Une belle montre en or, et un lot de meubles et d'effets mobiliers, appartenant à la dite succession.

Conditions—Comptant. 31mars

Pour cause de dissolution de société.
A Vendre
PAR ANTHONY FERNANDEZ.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 3 avril prochain sur les lieux, à 4 heures et demie de l'après-midi:

Le beau café connu sous le nom de Café de la Légion, situé à l'encoignure des rues St Anne et Remparts, faisant face à la Nouvelle Place d'Armes.

Ce café est bien achalandé, et n'est vendu que par cause de dissolution de société [illegible]

Conditions libérales à la vente.

[illegible] sans réserve [illegible]
3 mar

Magasin de grande variété de marchandises françaises—en liquidation.

P. LEVEEKER [illegible]

Avis aux porteurs de profession [illegible]

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieure à tout ce qui a été présenté sur cette place.

P. L[illegible]

HOPITAL LUZENBERG
[illegible]

SIROP VERMIFUGE
Du Docteur Ed. Martin
Purement végétal—[illegible]
[illegible]
L. E. MOUGIN, Pharmacien, [illegible] Douane [illegible]

Education Classique et Générale
PAROISSE ST CHARLES.

John Cuff, principal, auteur et professeur de langues classiques et de littérature anglaise au Collège Jefferson.

LE but de cette institution est de [illegible]

[illegible]

Prix, $300 par an.

S'adresser à MM. Felix Grima, S. C. Bell, Bouligny et Ganucheau, [illegible] Fortier, [illegible] Jefferson, [illegible] Dr. Logan, A. Labranche, St-Charles, A. B. Roman, Valcour Aime, St-Jacques, et Charles Gayarre, secrétaire d'Etat, à Baton Rouge.

N. B. MM. Bouligny et Ganucheau, No 22, Vieille Levée, Nlle-Orléans, se chargent de toutes communications pour M. J. Cuff. 6nov—

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville, Maritime, Incendie, Assurance sur la vie et dépôt.
CAPITAL $300,000 tout payé
SURPLUS 250,000 fonds de réserve
TOTAL $550,000 valeur réelle
Directeurs des lieux:
H R W Hill, Isaac W Moon
S O Nelson, R S Fretz,
A W Walker, Logan Hunton

Les assurances Maritimes, d'Incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 33, rue Camp.
W B PARTEE, Agent
3jan—6m LOUIS LESASSIER, assistant agen

Habillemens d'Hommes pour l'Eté.
36, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France et par les navires Silas Holmes, Colombo, Galena et les steamships Ohio, Union et Georgia, de New-York:

Un très grand assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY & LECANU,
26 mars 36, rue de Chartres.

Habillements d'Enfants pour l'été.
36, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France, par les steamships Ohio, Union, Georgia, de New-York:

Un très grand assortiment d'habillements pour enfants et jeunes-gens comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY & LECANU,
26m 36, rue de Chartres

CHAUX—12000 barils frais arrivés de la carrière de marbre du Cap Girardeau et à vendre à des prix raisonnables au dépôt de marbre à l'encoignure des rues St-Louis et Robertson.
29 mars—4 P. H. MONSSEAUX.

CIGARES DE LA HAVANE—750,000 cigares de la Havane, Regalias, Millars, Canones, Panetelas, Prensados et Londres, des meilleures marques, telles que Figaro, Cubanas, Cabarga, Portugas, Fragancia, El Sol, Dos Hermanos, Lord Wellington, [illegible], [illegible], Cobden, Semiramis, Fortuna, Favorita, Villate, etc., en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr.,
29 mars 34, rue Gravier.

10 barils et 10 caisses de différentes marques, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr.,
29 mars, 34, rue Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE.—51,000 des meilleures marques et qualités, arrivant par le brick Adams Gray, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO,
29 m 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

EN débarquement du navire Tennessee, de Marseille:
200 caisses vin Muscat Frontignan, qualité super
50 do absinthe Sauvajeol & Bruneton;
30 do vermouth;
50 do figues sèches de Salernes.
En magasin:
10 barillets véritable résine;
40 barriques vin rouge Marseille;
70 do do Bordeaux;
100 paniers huile d'olive Plagniol.
A vendre par ANT. GIRAUD,
29 ms 46 Vieille Levée

Vin de Champagne
Des marques: Pelican et Aigle.

LES soussignés ayant été nommés seuls agents en cette ville pour la vente des deux marques célèbres de vin de champagne ci-dessus, dont la qualité ne le cède à aucune autre, en auront constamment en magasin un approvisionnement en bouteilles et demi bouteilles.
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
7janv—6m No 13, rue St Louis.

POUR NEW-YORK.
Ligne de steamers entre New-York et la Nouvelle-Orléans—Les steamers neufs, élégans et à double machine UNION, (1200 tonneaux), capitaine T. S. Budd, et WINFIELD SCOTT, (1300 tonneaux), capitaine Kenney Couillard, composant cette ligne, partiront de New-York et de la Nouvelle-Orléans, le 1er et le 15 de chaque mois à trois heures P. M. de New York et à — A. M. de la Nouvelle Orléans, excepté quand les dates [illegible] dimanche, dans ce cas les steamers partiront le lundi.

Ces steamers devront partir comme suit:
De la Nouvelle-Orléans.
L'UNION, le jeudi 1er mai
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 15 mai.
De New York.
L'UNION, le mardi 15 avril.
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 1er mai
L'UNION, le jeudi 15 mai.

Ces steamers ont été construits avec le plus grand soin et rien n'a été épargné pour leur donner la solidité, la vitesse et le confort.

Passage à la chambre $75 à l'entrepont $35

Pour fret ou passage pour le Winfield Scott s'adresser à DAVIS, BROOKS & Co, New York
Pour le steamer Union, à
SPOFFORD, TILESTON & Co, New York
A la Nouvelle-Orléans chez
BABCOCK & PENNELL,
2 avril 20 rue [illegible]

Deux voyages par semaine.
Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, Fort [illegible] et points intermédiaires, le vapeur G. [illegible] DOSWELL, Capitaine A. Larose partira tous les samedis à [illegible] heures du matin et sera de retour en ville le lundi soir.

Pour le Canal Rappelet—Le Doswell partira tous les mercredis à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, [illegible] ou à
MINISTER & ANDERSON 21 Poydras
BRAND, ADAMS & Co.
4nov 55 Vieille Levée

POUR NEW YORK.
Ligne Stanton.
PAQUEBOTS POUR LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

LA ligne est composée des navires suivants:
Navire St-Charles, capitaine C. H. [illegible]
Hero, [illegible]
Huron, [illegible]
[illegible]
Bay State, [illegible]
[illegible]
J. N. STANTON & Co, [illegible]
T. P. STANTON, [illegible]

POUR LA HAVANE. [illegible] ADAMS GRAY [illegible] JOSEPH MITCHEL. 31mars—3

POUR LA HAVANE. [illegible] 21 mars

POUR LE HAVRE [illegible]

POUR BORDEAUX [illegible]

A VENDRE [illegible]

Pour Liverpool [illegible]

Pour Liverpool [illegible]

POUR LIVERPOOL [illegible]

J. [illegible]

ROBERT J. KER, avocat et notaire public. [illegible]

W. B. KOONTZ, [illegible]

SAMUEL BOYER DAVIS,

HORATIO DAVIS. [illegible]

D. BORNIO Jr. [illegible]

PAUL JUGE FILS & Co [illegible]

G. W. DUNBAR.
MARCHAND EN GROS
BOTTES ET SOULIERS,
[illegible]

MAGASIN DE CIGARES DE LA HAVANE [illegible]

DUNBAR & BUCHANAN. [illegible]

J. N. RICHTELL & Co. [illegible]
De Cigares de la Havane [illegible]

P. CHARLES CUVILLIER,
AVOCAT ET NOTAIRE
Bureau No 2, [illegible]

THOMAS C. PAYAN & Co
Marchands, en gros et en détail [illegible]

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, [illegible]
24 avril [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—MARS 1851

SONT invités à se présenter [illegible] affaires qui les intéressent, [illegible] les noms suivent:

André François	[illegible]
Reynet Antoine	[illegible]
Decrand Antoine	[illegible]
Devilliers Jules	[illegible]
Dupont Jean Charles	[illegible]
Dinat Pierre Antoine	[illegible]
Duil Antoine	[illegible]
Fargeis Joseph Roberts	[illegible]
Fauveau Joseph	[illegible]
Goulet Jacques Noël	[illegible]
Kremmer Joseph	[illegible]
Lagon Charles	

A. Boissiere, s'adresser au Consulat de France [illegible] agent des assureurs maritimes de Paris [illegible] pour le règlement [illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, rue Royale, No. 102, entre St-Louis et Conti, est ouvert tous les jours, de dix heures du matin à [illegible] heures de l'après midi.

SANGSUES—SANGSUES.
L. Provost,
RUE ST PIERRE, No 121,
SUCCESSEUR DE M. [illegible]
28000 SANGSUES [illegible] SUEDOISES, récemment [illegible] et à vendre en gros et en détail au grand dépôt [illegible] rue St-Pierre, 121. 1 mars—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.
(Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana.)
ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT
FOND DE RESERVE GARANTI $50,000.
Principal Capitalisé $500,000.
Bureau Général No 48 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

CETTE Compagnie [illegible] maintenant prête à [illegible] faire des assurances sur les [illegible] et des ESCLAVES, à la [illegible] Cette Compagnie étant [illegible] incorporée dans cet Etat [illegible] faisant exclusivement des assurances sur la vie, avec un fonds de réserve garanti, offre aux personnes qui désirent se faire assurer des avantages plus considérables que les [illegible]

Elles est également fondée sur le principe mutuel; chaque assuré devient actionnaire et participe aux profits, et n'est responsable de rien au-delà du montant des primes accumulées.

Les Compagnies d'assurances [illegible] sur le principe mutuel prospèrent généralement [illegible] celles qui assurent exclusivement sur [illegible] qu'elles sont basées sur des calculs [illegible] L'expérience a confirmé l'exactitude. [illegible] Compagnie est surtout garantie par le [illegible] de $50,000, qui ne pourra être diminué [illegible] employé, comme cela est le cas dans toutes [illegible] Compagnies.

Ce fond de $50,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer.

Des permis de Californie sont accordés ainsi que des privilèges pour les voyageurs.

Directeurs

Joshua Baldwin,	Sumpter Turner,
Henry G. Stetson,	Henry Renshaw,
Charles M. Waterman,	Edward C. Payne,
Mark Walton,	William C. Tompkins,
James Bonner,	George W. West,
Warrick Martin,	Thomas J. Dix,
William H. Garland,	John Calhoun,
George C. Lawrason,	John M. Bach,
Robt. M. McAlpin,	John Leeds,
Edw. Macpherson,	M. O. H. Norton,

JOSHUA BALDWIN, Président
HARMAN DOANE, Secrétaire.
Richard Bein, } Médecins } Heures de
Howard Smith, } Examinateurs. } à 3 heures.
E. L. Goold, Avocat. 17 juillet

CRINS A PLATRER—3,000 boisseaux, à vendre par THS. BLOIS,
[illegible] 91, rue des Magasins